



Gestion des affaires publiques

Jean-Pierre Fabre rêve-t-il toujours du fauteuil présidentiel ?

Le président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), Jean-Pierre Fabre, par ailleurs, maire de la commune du Golfe 4 a-t-il encore des ambitions présidentielles ? Des propos tenus par l'intéressé lundi dernier donnent l'impression que l'ancien chef de file de l'opposition togolaise n'a pas encore dit son dernier mot.



PAGE 3

INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires des produits Fnfi

“J’ai déjà bouclé mes quatre cycles de crédit APSEF et je veux poursuivre ma croissance dans la dynamique d’inclusion financière du FNFI, et pour cela le produit Nkodédé est bien adapté à mon ambition”, BOMDA BAGNAN Bayenama, bénéficiaire APSEF

PAGE 2

ECONOMIE



Finance

Le Togo bénéficie d'un nouvel allègement du service de la dette

Le Togo bénéficie d'une deuxième tranche de six mois d'allègement du service de la dette de la part du Fonds monétaire international (FMI). La deuxième tranche d'allègement a été validée le 2 octobre dernier dans le cadre du Fonds fiduciaire pour l'endiguement et ...

PAGE 5

Emission littéraire / « Randonnée » sur Kanal Fm

« Toute société a pour objectif de se reproduire en conditionnant les individus », déclare Kossi Efoui

PAGE 9



Feuille de route du gouvernement Tomégah-Dogbé Chaque collectivité locale aura son positionnement optimal au sein de l'écosystème national

Le gouvernement Tomégah-Dogbé ne compte visiblement laisser de côté aucun aspect de la gouvernance nationale. Les collectivités locales n'ont pas été oubliées dans la Déclaration de politique générale (DPG) faite par le nouveau Premier ministre vendredi et qui a emporté l'adhésion ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Accord RPT - UFC / Est-ce la fin du grand amour ?

L'accord RPT/UFC conclu en 2010 entre les deux protagonistes est-il caduc ? Les principaux concernés ne le disent pas encore clairement, mais, certaines déclarations faites de part et d'autre depuis la semaine dernière font croire que l'on a visiblement envie de passer à autre chose.

L'accord RPT/UFC a permis en son temps de décrier le climat politique dans notre pays. « La paix des braves », comme aiment le désigner les deux camps est venue mettre fin à un conflit vieux de plusieurs décennies. L'accord prévoyait que les membres de l'UFC puissent être nommés à des postes ministériels, mais aussi à d'autres postes décisionnels dans le pays. Au début cela était effectif. Mais, très vite, à partir de 2015, les membres de l'UFC se faisaient de plus en plus rares au sein du gouvernement. Il faut dire que les lieutenants de Gilchrist Olympio envoyés pour représenter le parti du « détia » n'ont pas vraiment convaincu. Certains comme Djimon Oré ont fait une piètre prestation ...

PAGE 3

Nouveau gouvernement

Victoire Tomégah-Dogbé : « la préservation de l'environnement et l'anticipation des crises environnementales futures seront au cœur de notre action »



PAGE 10



SOMMAIRE

Agriculture
Les exploitants agricoles bénéficieront des kits d'irrigation solaires du Mifa



P 5

Littérature togolaise
Crise sanitaire oblige, la Foire Internationale du Livre de Lomé s'adapte



P 9

Biodiversité
« Pas un seul objectif d'Aichi ne sera pleinement atteint », déplore Elisabeth Mrema



P 10

Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

“J’ai déjà bouclé mes quatre cycles de crédit APSEF et je veux poursuivre ma croissance dans la dynamique d’inclusion financière du FNFI, et pour cela le produit Nkodédé est bien adapté à mon ambition”, Bomda Bagnan Bayenama, bénéficiaire APSEF

Atakpamé ou la ville aux sept collines. Cette ville de la région des plateaux accueille ce mercredi votre rubrique “Echos des bénéficiaires des produits FNFI”. Il est mis ce jour sous les feux de la rampe, les témoignages de madame BOMDA BAGNAN Bayenama qui grâce successivement aux crédits APSEF 1, 2, 3 et 4 du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) renforce son activité de vente de chaussures au marché de la ville. Découvrons dans les lignes qui suivent comment cette quarantenaire a pu se prendre pour être parmi les milliers de bénéficiaires des produits FNFI. Reportage...

Tous les jours depuis bientôt cinq ans, c’est aux aurores que madame BOMDA BAGNAN Bayenama rejoint le marché d’Agbonou pour exercer son activité commerciale. Même avec le Covid 19, elle n’a rien perdu de ses habitudes, et pour cause pour elle, même en période de crise sanitaire, les activités économiques doivent se poursuivre afin de permettre de pouvoir se prendre en charge. Quand on lui pose la question de savoir comment s’est faite sa rencontre avec le FNFI, c’est avec une émotion mal contenue qu’elle répond...

“Je pense que quand on veut du fond du cœur exercer une activité génératrice de revenus, on se donne tous les moyens de pouvoir

réussir. Moi j’ai su saisir ma chance avec le FNFI et comme vous le voyez aujourd’hui, mon activité prospère et j’arrive à tirer mon épingle du jeu. Les 4 cycles du crédit APSEF m’ont permis de pouvoir me lancer et de renforcer par la suite mon activité de vente de chaussures. Et si je suis parvenu à obtenir avec succès les 4 cycles du crédit, c’est parce que je suis un très bon élève en termes de remboursement. J’ai bien assimilé toutes les formations pré-déblocage et je me suis donnée toutes les chances de pouvoir réussir”.

Fort de la réussite actuelle de son activité, notre interlocutrice ne compte pas s’arrêter en si bon chemin, elle veut se donner les moyens de

toujours aller loin et pour cela le nouveau produit du FNFI, le produit Nkodédé est une bonne source d’inspiration pour elle.

“J’ai déjà bouclé mes quatre cycles APSEF et je veux poursuivre ma croissance dans la dynamique d’inclusion financière du FNFI, et pour cela le produit Nkodédé est bien adapté à mon ambition. Je me suis déjà préparée à faire la demande du crédit Nkodédé qui est sensé me permettre de renforcer l’activité que j’exerce déjà. A la vente de chaussures, je veux y ajouter la vente de sacs de friperie, les sacs de sortie ainsi que les produits cosmétiques pour femmes. Je veux rentrer dans une phase de diversification afin de



Bomda Bagnan Bayenama

me permettre de dégager davantage de revenus. En tout cas, en ce qui me concerne, avec le FNFI, je

me suis inscrite dans une démarche d’évolution permanente.”

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d’Etat chargé de l’inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... Ce dernier, à chaque sortie médiatique, s'attirait des railleries. Les comptes rendus qu'il faisait des Conseils des ministres, étaient médiocres, selon plusieurs observateurs. Elliot Ohin, faisait de son côté de la pure figuration. Le seul qui sortait du lot, était le ministre André Johnson, aujourd'hui député

à l'Assemblée nationale. Malgré leurs départs du gouvernement, le parti Union pour la République (Unir) et l'Union des forces de (UFC) ne cessaient de réaffirmer que l'accord tenait.

Mais, la crise politique du 19 août 2017 a peut-être permis au pouvoir de se rendre compte que le parti de « l'ablodé », ne pesait plus

beaucoup sur l'échiquier politique national. D'autres forces politiques ont émergé et ont repris le flambeau de la contestation et de l'extrémisme. L'on peut en déduire que l'accord RPT/UFC ne remplit plus vraiment le rôle qui lui était assigné, même si l'on ne peut pas comparer les dégâts causés par la dernière crise

politique aux violences à caractère politique d'il y a quelques deux ou trois décennies.

Mais, les deux protagonistes sont-ils prêts à maintenir leurs engagements d'il y a dix ans ? Le professeur Charles Kondi Agba, délégué national du Mouvement des sages pour Unir (MSU), a fait comprendre que si l'UFC

n'est pas au gouvernement, c'est parce que le parti lui-même peine à maintenir la cohésion en son sein. Même si ne pas faire partie du gouvernement ne veut pas forcément dire que l'accord est caduc, le Dr Folly Gada Ekoué n'a pas tardé à répondre au professeur Agba.

E. Dadzie

Gestion des affaires publiques

Jean-Pierre Fabre rêve-t-il toujours du fauteuil présidentiel ?

Le président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), Jean-Pierre Fabre, par ailleurs, maire de la commune du Golfe 4 a-t-il encore des ambitions présidentielles ? Des propos tenus par l'intéressé lundi dernier donnent l'impression que l'ancien chef de file de l'opposition togolaise n'a pas encore dit son dernier mot.



Jean-Pierre Fabre (à gauche) et Isabelle Améganvi, lundi dernier à Lomé

Le président de l'ANC dont le parti organise un Conseil national le samedi 10 octobre prochain, voudrait sans doute utiliser la gouvernance locale comme un tremplin pour

accéder au sommet de l'Etat. Comme il le dit lui-même, entre la mairie et la présidence de la République, il n'y a qu'un pas. « On a vu des maires devenir président de la

République », a-t-il confié à des journalistes lors d'une rencontre cette semaine. Cela n'est pas faux. Les exemples de personnalités ayant quitté un bureau d'une municipalité pour la présidence de la République, sont légion.

L'un des exemples les plus cités est celui de l'ancien président français, Jacques Chirac qui est passé de la mairie de Paris à la présidence de la République dans son pays. En Afrique, on peut aussi citer l'exemple du président actuel de Madagascar, Andry Rajoelina, qui il y a quelques années, a utilisé son poste de maire d'Antananarivo pour chasser le président d'alors, Marc Ravalomanana du pouvoir par la rue. Après avoir dirigé une transition il est parti du pouvoir et a de nouveau signé son retour depuis quelque temps. Cela

veut dire qu'il est possible de partir de la mairie pour aboutir au plus haut sommet de l'Etat. Toutefois, il faudrait que certaines conditions soient réunies. L'une de ces conditions est que la personnalité en question soit vraiment populaire, non seulement dans la capitale, mais aussi dans l'ensemble du pays. Sur ce plan, il faut reconnaître que Jean-Pierre Fabre est suffisamment connu par nos compatriotes. Mais, emporte-t-il l'adhésion d'une grande majorité des Togolais ? Pour l'instant, le leader de l'ANC peine à réussir cette épreuve. Peut-être dans un futur proche ? Qui sait ?

Il faut remarquer aussi que contrairement aux exemples cités, Jean-Pierre ne dirige pas toute la capitale, mais une des municipalités d'une des

deux préfectures que compte le Grand Lomé. Le gouverneur du District autonome du Grand Lomé (DAGL) sera le vrai dirigeant de la capitale. Même si la mairie du Golfe 4 est l'une des plus populaires et l'une des plus pourvue en moyens, cette situation n'arrange pas trop le président de l'ANC.

Il ne faudrait pas non plus oublier que le pouvoir central garde un certain contrôle sur les municipalités. Mais, cela n'empêche pas monsieur Fabre de prendre des initiatives en faveur de ses administrés. Et peut-être que ses actions parleront pour lui et finiront pas le propulser un jour au poste de président de la République togolaise.

Edem D.

Feuille de route du gouvernement Tomégah-Dogbé

Chaque collectivité locale aura son positionnement optimal au sein de l'écosystème national

Le gouvernement Tomégah-Dogbé ne compte visiblement laisser de côté aucun aspect de la gouvernance nationale. Les collectivités locales n'ont pas été oubliées dans la Déclaration de politique générale (DPG) faite par le nouveau Premier ministre vendredi et qui a emporté l'adhésion des députés à l'unanimité.

Le Togo s'est engagé sur la voie de la décentralisation depuis plus d'un an. Le pays a connu ses premières élections municipales depuis trois décennies. Aujourd'hui, le territoire national est subdivisé en 117 communes et chaque Conseil municipal essaie d'administrer sa zone du mieux qu'il peut et de prendre des initiatives en faveur de sa population. Les communes fonctionnent sous le regard bienveillant des pouvoirs publics. Ceux-ci n'ont pas abandonné les maires et leurs conseils à leurs sorts.

Le ministère en charge de la Décentralisation a organisé plusieurs formations à

l'endroit des maires et de leurs administrations pendant la première année de leur exercice. Récemment, le chef de l'Etat a décidé de doter les maires de véhicules de fonction flambant neufs. Maintenant avec le nouveau gouvernement, des dispositions sont en train d'être prises pour améliorer la gouvernance locale et faire en sorte que les Togolais puissent en tirer des bénéfices.

Dans le gouvernement Tomégah-Dogbé, non seulement Payadowa BoukpeSSI conserve son portefeuille de l'Administration territoriale, mais aussi, il y a désormais un ministre délégué

auprès du ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires, chargé du Développement des territoires. Un accent particulier sera donc mis sur la gouvernance locale afin que dans quelques années, le développement des communautés à la base s'accélère.

Comme le disait madame Tomégah-Dogbé dans sa Déclaration de politique générale (DPG), le financement de la nouvelle feuille de route gouvernementale passe par un financement efficace des collectivités locales. « Nous devons décentraliser la prospérité.



Payadowa BoukpeSSI

Et le meilleur moyen pour y arriver reste les collectivités territoriales », déclare le Premier ministre. Le gouvernement compte outiller les collectivités locales.

« Les conseillers municipaux seront formés et des plans de développement seront élaborés et mis en œuvre pour nous assurer que

chaque collectivité locale ait son positionnement optimal au sein de l'écosystème national », a affirmé Victoire Tomégah-Dogbé. Cet aspect du programme du nouveau gouvernement est particulièrement intéressant, et il faudrait que l'on y prête beaucoup attention.

Edem Dadzie

Mali / Transition

La Cedeao lève les sanctions contre le Mali

A la suite de la formation du gouvernement, il était presque évident que la Cedeao allait faire elle aussi un pas. C'est désormais officiel : les chefs d'Etat de la Cedeao ont décidé de la levée des sanctions sur le Mali. Mais, note l'institution, elle suivra avec une attention particulière le respect des autres décisions du Sommet d'Accra du 15 septembre dernier, notamment la libération de tous les officiels militaires et civils arrêtés le 18 août 2020 et la dissolution du CNSP.

La déclaration, signée du président ghanéen Nana Akufo-Addo, président en exercice de la Cedeao, note en premier lieu les « avancées notables vers la normalisation constitutionnelle » et décide, de la levée des sanctions qui pesaient encore sur le pays.

Concrètement, le trafic aérien va pouvoir reprendre. On pourra de nouveau voyager de Bamako vers les pays de la sous-région et vice versa. Les flux financiers reprennent également, c'est la fin du blocage économique. Plus d'une semaine après la nomination du diplomate Moctar Ouane comme Premier ministre de la transition, la composition de son gouvernement a en effet été rendue publique le lundi 5 octobre dans la soirée par le secrétaire général de la présidence, Sékou Traoré.

Cette nouvelle équipe où très peu de places ont été réservées à la classe politique traditionnelle, on retrouve des militaires à des postes régaliens. L'équipe prend l'allure d'un gouvernement d'union nationale et sera donc chargée de conduire la transition pour les 18 mois prochains.

Une chose importante à noter dans ce gouvernement : aucun des barons politiques du M5, mouvement de contestation qui a participé à la chute de l'ancien régime, n'entre au gouvernement. La coalition d'opposition n'est cependant pas tout à fait absente et elle obtient trois portefeuilles : la Communication, le ministère de l'Emploi avec à sa tête le jeune dynamique Mohamed Salia Touré, et enfin le ministère de la Refondation dirigé par



Nana Akufo-Addo, président de la Cedeao

Mohamed Coulibaly, très proche d'une grande figure du M5, le cinéaste Cheick Oumar Sissoko.

La junte s'y taille une place de choix. Plusieurs portefeuilles régaliens ont été en effet confiés à des militaires : quatre officiers, dont trois sont membres du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) qui a

renversé Ibrahim Boubacar Keïta le 18 août, ont été nommés à des postes-clés. Le colonel Sadio Camara, ancien directeur du Prytanée militaire de Kati et deuxième vice-président du CNSP, devient ministre de la Défense et des anciens Combattants. Le colonel Modibo Koné, ancien commandant à Koro (Centre) et troisième vice-

président de la junte, est pour sa part nommé à la Sécurité et à la Protection civile. A la réconciliation nationale, le colonel-major Ismaël Wagué, chef d'état-major adjoint de l'armée de l'air et porte-parole du CNSP. Le colonel Abdoulaye Maïga dirigera le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation.

T.M.

Côte d'Ivoire / Crise préélectorale

Une mission tripartite Cedeao, Union africaine et ONU en Côte d'Ivoire pour désamorcer la crise ?

Après une visite du représentant spécial des Nations unies en Afrique de l'Ouest Ibn Chambas en septembre dernier, c'est au tour d'une délégation conjointe de 3 institutions qui est revenue en Côte d'Ivoire les lundi 5 et mardi 6 octobre 2020 derniers. Pour cette mission composée de la Cedeao, de l'Union africaine et de l'ONU, il s'agit de consolider et d'amplifier les acquis démocratiques de la sous-région en vue de permettre l'organisation d'une élection libre et apaisée en Côte d'Ivoire.

Shirley Ayorkor Botchwey, la cheffe de la diplomatie ghanéenne, était accompagnée du représentant spécial des Nations unies en Afrique de l'Ouest, Mohamed Ibn Chambas, des commissaires chargés des Affaires politiques de la Cedeao et de l'Union africaine et du secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente, pour s'entretenir avec les ministres et institutions en charge de l'organisation des élections, les acteurs politiques et diplomatiques, mais aussi le président Alassane

Quattara. Cette fois-ci, la mission a rencontré les candidats, les partis politiques, la société civile et les diplomates avant de prendre congé du pays en fin de soirée d'hier mardi 6 octobre 2020.

Cette démarche touchant à la diplomatie préventive rentre étroitement dans le cadre du Protocole de la Cedeao relatif au Mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité et avec son Protocole additionnel sur la



Ouattara face à la délégation conjointe

Démocratie et la Bonne Gouvernance. « Cette visite de diplomatie préventive vise à faire aux autorités et acteurs politiques ivoiriens, des recommandations pour permettre une élection inclusive, transparente et crédible », précise le bureau de l'ONU à Abidjan dans un communiqué.

Déjà, en fin septembre dernier, Mohamed Ibn Chambas avait déjà rencontré Alassane Ouattara à qui il avait fait part des « préoccupations des Nations unies sur la persistance de l'absence de consensus sur certains aspects du processus ». Et malgré des gestes

d'apaisement relatifs à la libération de proches de l'opposant Guillaume Soro, l'opposition s'apprête à lancer de grands mots d'ordre de mobilisation pour faire barrage à la candidature d'Alassane Ouattara et obtenir un report de la présidentielle.

T.M.

Finance

Le Togo bénéficie d'un nouvel allègement du service de la dette

Le Togo bénéficie d'une deuxième tranche de six mois d'allègement du service de la dette de la part du Fonds monétaire international (FMI). La deuxième tranche d'allègement a été validée le 2 octobre dernier dans le cadre du Fonds fiduciaire pour l'endiguement et l'atténuation des effets des catastrophes (CCRT).

À travers ce Fonds fiduciaire, le FMI accorde des dons aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables frappés par une catastrophe naturelle ou de santé publique aux conséquences désastreuses. 28 pays dont le Togo bénéficient de cet appui pour soutenir leurs économies frappées par la pandémie du coronavirus. Avec cette aide, les pays pourront couvrir les remboursements de leur

dette envers le FMI pendant les six prochains mois et «dégager leurs maigres ressources pour leurs efforts en matière d'urgence médicale et d'aide» face à la pandémie.

Au total, une somme de 227 millions de dollars sera décaissée par le FMI pour les 28 pays bénéficiaires.

Sous réserve de ressources suffisantes du fonds fiduciaire ARC, des dons pourraient être accordés pour une période de deux



ans, jusqu'à la mi-avril 2022, pour un montant total estimé à 959 millions de dollars (878 millions de francs).

Les pays bénéficiaires de cet appui du FMI sont l'Afghanistan, le Bénin, le

Burkina Faso, les Comores, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, Haïti, les Îles Solomon, le Libéria, Madagascar, le Malawi, le Mali, la Mozambique, le Népal, le Niger, la République

centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, la Sierra Leone, le Tadjikistan, le Tchad, le Yémen et le Togo.

En avril dernier, le Fonds monétaire international a approuvé un allègement immédiat de la dette de 25 pays dont le Togo, au titre du CCRT. Selon le FMI, les pays qui ont bénéficié de l'allègement de la dette du CCRT poursuivent, dans l'ensemble, des politiques macroéconomiques raisonnables pour soutenir la stabilité en réponse aux retombées économiques de la pandémie.

Félix Tagba

Indice de liberté économique

Le Togo occupe la 140ème place sur 180 pays évalués dans le monde

Le think tank américain, The Heritage Foundation a rendu public son classement mondial sur la liberté économique. Le rapport évalue 180 pays dans le monde dont 51 africains. Pour cette année le Togo occupe le 140e rang.

Dans ce nouveau classement sur la liberté économique, le Togo a gagné 18 places dans le classement mondial et est classé 29e en Afrique. Le pays a obtenu un score de 54,1% sur 100, soit une hausse annuelle de 3,8 points. Les récentes réformes entreprises surtout en matière d'amélioration du climat des affaires ont joué en faveur du pays.

Le Togo figure dans la catégorie des pays « peu libre libres », en matière de liberté économique.

Le classement prend en compte 12 critères

regroupés en 4 grandes catégories, notamment l'Etat de droit (le droit de propriété, l'intégrité du gouvernement, l'efficacité judiciaire) ; la prépondérance du gouvernement (les dépenses publiques, la pression fiscale, la santé fiscale) ; l'efficacité réglementaire (la liberté des affaires, la liberté de travail, la liberté monétaire) ; les marchés ouverts (la liberté commerciale, la liberté d'investissement, la liberté financière).

Les scores varient de 0 à 100. En fonction de l'économie des pays, on distingue 5

différentes catégories dans ce classement. La catégorie des pays économiquement « libres » est pour les pays ayant une moyenne entre 80 et 100. Puis viennent la catégorie des économies « globalement libres », « modérément libres », « peu de liberté » économique, et la catégorie des pays dit « répressifs ».

Les pays africains se retrouvent pour la plupart dans les catégories inférieures de la liberté économique.

Le classement général est dominé par le Singapour. La deuxième place est occupée par Hong-Kong et la Nouvelle-Zélande occupe le troisième rang. L'Australie et la Suisse occupent respectivement le



Vue de Lomé, la capitale du Togo

quatrième et le cinquième rang.

En Afrique, la première place est occupée par l'Île Maurice (21e mondial) avec un score de 74,9 points.

Dans la sous-région, la Côte d'Ivoire occupe la 101ème place dans le classement mondial avec 59,7 points

et le Ghana se retrouve à la 104ème place avec 59,4 points.

Le Togo est devant l'Égypte (142e mondial), le Brésil (144e mondial), le Cameroun (145e), l'Éthiopie (146e mondial), ou encore le Malawi (152).

Félix T.

Agriculture

Les exploitants agricoles bénéficieront des kits d'irrigation solaires du Mifa

Le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (Mifa) veut offrir des kits d'irrigation solaires aux exploitants agricoles. L'objectif est d'aider ces derniers à améliorer leur rendement.

Le projet de fourniture et d'installation de kit d'irrigation solaire est destiné aux exploitants agricoles, aux maraîchers, aux coopératives et aux particuliers. Concrètement, il consiste à installer, pour les bénéficiaires, des systèmes d'irrigation solaire à travers un prêt financier. Le montant de ce crédit est compris entre 1,5 et 03 millions de francs

CFA. Il est remboursable sur une période de trois (03) ans à raison de 1,5 million de francs CFA sans intérêt et un reliquat au taux d'intérêt de 11%.

L'acquisition de ces kits d'irrigation solaire permettra aux producteurs de prolonger la saison agricole, d'augmenter leur productivité et par là, améliorer de façon significative le rendement agricole national, ce qui

facilitera l'accroissement de leurs revenus. Par conséquent, ils pourront subvenir à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leur famille. Par-dessus tout, cela contribuera à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays. Créé en 2018, le Mifa contribue depuis lors, et de façon considérable, au développement de l'agriculture togolaise. En deux (02) ans d'exécution, le projet a permis de mener de nombreuses actions ; a facilité le financement du secteur

grâce aux partenariats qu'il a noués avec les institutions financières. A titre d'exemple, neuf (09) institutions financières nationales notamment Ecobank, BOA, Orabank, Sunu Bank, UTB, BTCL, Sogemef, Fucec et African Leader Togo ont alloué plus de 14 milliards de francs CFA à 144 000 acteurs (toute filière confondue) dont 125 000 producteurs.

En outre, les actions du Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de

risques (Mifa) ont facilité la création de 162 678 emplois directs et indirects, avec à la clé une amélioration significative du revenu et des conditions de vie des agriculteurs. Il a également contribué au renforcement de capacités de nombreux acteurs. Pour cette année 2020, le mécanisme veut atteindre le financement de 50 milliards de francs CFA en faveur de 400 000 acteurs et créer au moins 450 000 emplois.

Avec Manationtogo.com

Droits des femmes

Violences faites aux femmes, arrêter l'hémorragie !

La déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1993, définit la violence à l'égard des femmes comme « Tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ». Cette violence à l'égard des femmes est d'une triste réalité récurrente dans les pays, le Togo y compris. Pourquoi est-il urgent de faire des violences faites aux femmes une priorité ?

Créée en 1991 par le Centre pour le leadership global des femmes (Center for Women's Global Leadership), cette campagne permet d'agir de manière stratégique et globale pour la prévention et l'élimination de la violence à l'encontre des femmes et des filles. L'Organisation des Nations unies (ONU) est partie prenante et propose 16 journées d'actions contre les violences faites aux femmes, qui sont une campagne internationale qui a lieu chaque

année, du 25 novembre (journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes) au 10 décembre (journée des droits humains). « La violence sexuelle contre les femmes et les filles prend ses racines dans des siècles de domination masculine. N'oublions pas que, fondamentalement, les inégalités entre les genres qui sous-tendent la culture du viol sont un déséquilibre des pouvoirs », dicit António Guterres, secrétaire général de l'ONU.

Pourquoi mettre fin à la violence contre les femmes et les filles ?



Aujourd'hui, la violence à l'égard des femmes et des filles constitue l'une des violations des droits humains les plus répandues, les plus persistantes et les plus dévastatrices dans le monde. Elle demeure également l'une des moins signalées en raison de l'impunité, du silence, de la stigmatisation et du sentiment de honte qui l'entourent. La violence à l'égard des femmes s'entend comme englobant, sans y être limitée, les formes de violences physiques, sexuelles et psychologiques, telles que: la violence d'un partenaire intime

(coups, violences psychologiques, viol conjugal, « féminicide »); la violence sexuelle et le harcèlement (viol, actes sexuels forcés, abus sexuels sur enfants, mariage forcé, harcèlement dans la rue, harcèlement criminel, cyberharcèlement); le trafic d'êtres humains (esclavage, exploitation sexuelle); la mutilation génitale féminine; le mariage précoce. Les conséquences néfastes de la violence à l'égard des femmes sur le plan psychologique, sexuel et génésique affectent les femmes à tous les stades de leur vie.

Par exemple, les désavantages éducatifs précoces constituent non seulement le principal obstacle à la scolarisation universelle et au droit à l'éducation des filles, mais ils sont également responsables de la limitation de l'accès à l'enseignement supérieur et se traduisent par des opportunités limitées pour les femmes sur le marché du travail. Bien que la violence sexiste puisse

toucher n'importe qui, n'importe où, certaines caractéristiques des femmes, telles que leurs préférences sexuelles, la présence d'un handicap ou leur origine ethnique, ainsi que certains facteurs contextuels, par exemple les crises humanitaires, dont les situations de conflit et d'après-conflit, peuvent accroître la vulnérabilité des femmes face à la violence.

Violences sur les femmes : ces chiffres alarmants



La violence à l'égard des femmes continue d'être un obstacle à la réalisation de l'égalité, au développement, à la paix et à la réalisation des droits fondamentaux des femmes et des filles. Au total, la promesse des Objectifs de développement durable (ODD), ne laisse personne de côté - ne peut être remplie sans mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles. 1 femme sur 3 dans le monde a subi des violences physiques et/ou sexuelles à un moment donné dans sa vie, le plus souvent de la part d'un partenaire intime. Seulement 52% des femmes mariées ou en union prennent librement leurs propres décisions concernant les

relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé. Près de 750 millions de femmes et de filles dans le monde étaient mariées avant leur 18e anniversaire. Plus de 200 millions de femmes et de filles ont subi une mutilation génitale féminine. 1 femme sur 2 tuée dans le monde a été assassinée par son partenaire ou sa famille en 2017, tandis que seulement 1 homme sur 20 a été tué dans des circonstances similaires. 71 % de toutes les victimes de la traite des êtres humains dans le monde sont des femmes et des filles, trois quarts d'entre elles sont exploitées sexuellement.

Source : Nations unies

Le chantier reste vaste au Togo

Malgré les garanties d'égalité de la Constitution togolaise et la ratification par le pays des instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme qui interdisent la discrimination pour des raisons de genre, la subordination des

femmes et des filles continue toujours de faire partie des coutumes socio-culturelles et des pratiques juridiques, placées sous dominance masculine. Les femmes et les filles sont victimes de discriminations dans le cadre de la famille et de la communauté



jusqu'au niveau de l'Etat, et ces pratiques sont perpétuées et tolérées autant par la loi que par les coutumes sociales. Par exemple, le Code togolais des personnes et de la famille prévoit la polygamie, fixe l'âge minimum pour le mariage des femmes à 17 ans alors qu'il est de 20 ans pour les hommes, place ces derniers à la tête du ménage et leur attribue la gestion des biens communs des époux.

Les femmes et les filles au Togo sont également victimes de pratiques culturelles violentes dans la sphère familiale, comme le mariage prématuré et forcé, les disputes causées par la dot de mariage, les mutilations génitales et les rites de veuvage. Alors que les actions de gouvernements et de diverses ONG ont été relativement efficaces pour la prise de conscience des souffrances qu'engendrent la mutilation génitale pratiquée dans la plus grande partie du pays, d'autres pratiques culturelles violentes persistent et ne sont pas sérieusement combattues.

Les conditions de détention des femmes au Togo ne remplissent pas les normes internationales minimales et l'OMCT est profondément préoccupée par des témoignages selon lesquels des femmes sont victimes de torture et de traitements inhumains et dégradants pendant leur détention par la police, en prison ou dans d'autres lieux de détention. Il est particulièrement préoccupant que les responsables d'actes de torture et de traitements inhumains ou dégradants bénéficient d'une large impunité et que cette impunité est renforcée par l'incapacité du gouvernement de modifier le Code pénal afin de criminaliser la torture et de prévoir les sanctions appropriées pour les personnes responsables. A cela s'ajoute le fait que les femmes détenues sont généralement surveillées par des gardes masculins, ce qui les rend particulièrement vulnérables à la violence, notamment aux abus à caractère sexuel et au viol durant leur détention. Le rapport de l'OMCT conclut que selon le droit international, la République

du Togo a le devoir d'agir avec la diligence voulue pour prévenir toutes les formes de violence à l'égard des femmes, enquêter sur les actes de violence et engager des poursuites judiciaires afin de les punir, qu'ils soient perpétrés

par l'Etat ou par des personnes privées, mais que, selon les conclusions du rapport, les mesures nécessaires n'ont pas été prises au niveau national.

Source : Organisation mondiale contre la torture

Des interrogations qui éveillent les consciences



On se demande chaque fois : est-ce que les blessures morales guérissent ? Cessera-t-on d'écouter ou vivre toutes les situations préjudiciables, selon que tu dois obéir aux coutumes, normes sociales, faites pour les privilèges des hommes ? Qui a suggéré aux femmes de ne rien dire sur ce qu'elles trouvent gauche dans la vie du ménage et qui rend la vie médiocre ? Est-ce parce qu'elles peuvent être sans force physique égale à celle des hommes, pour se défendre de leur colère, de leur agressivité ? Dire que les choses ne vont pas bien diminue-t-il la virilité

et la fierté de l'homme ? Personne n'est parfait pourtant. Recevoir un feedback n'est pas la cause de la séparation mais c'est le début d'une communication honnête. La femme n'a pas une destinée de malheur, de fatigue, de pauvreté, d'épuisement, de maladie, d'infériorité, de médiocrité, de second plan, d'exploitation, de manipulation, de mort. Ceci n'est pas le propre de la femme. C'est ta mère, c'est ta tante, c'est ton amie, c'est ta cousine, c'est ta fille, c'est ta future épouse, c'est ta camarade.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo



DIRECT AGENCE

Agence conseil en communication



**Vous êtes un annonceur, un privé,
une agence conseil en communication
ou un homme d'affaires !**

**Vous avez besoin d'une communication
dans le journal Togo Matin ?**

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE

Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FILLO»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com
 Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

PHARMACIES DE GARDE (LOME) du 05 au 12 /10/ 2020

ST RAPHAEL	Atikpodji	22 21 84 26
AKOFA	Amoutivé	22 21 00 97
AMESSIAME	BE	96 32 9760
OCAM	Rue de l'ENTENTE	22 21 62 05
HORIZON	Nyékonakpoè	22 20 42 42
JUSTINE	Tokoin Habitat	22 21 00 01
BON SECOURS	Cassablanca	70 45 76 74
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
PROVIDENCE	Bd. Jean Paul II	22 26 66 48
UNIVERS-SANTE	Cité OUA	22 61 81 43
INTERNATIONALE	Bd du Haho	22 26 89 94
APOTHEKA	Kégué	22 61 57 57
RAOUDHA	Hédzranawoé	91 61 33 32
PHARMACIE 2000	BE KPOTA	22 70 01 69
CHRIST-ROI	Kagomé	22 27 46 66
CITE	Bd. du 30 Août	99 08 15 35
BESDA	Adidogomé	22 51 05 29
CONSEIL	Sagbado Logoté	93 10 92 92
EPIPHANIA	ADIDOGOME	70 40 10 52
POINT E	Djidjolé	22 25 64 80
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81
DELALI	Cacavéli	96 32 97 54
NATION	TOTSI	22 25 99 65
LAUS DEO	Léo 2000	93 00 65 75
VITAFLORE	Agoè Vakpossito	70 40 22 86
MAINA	Avédji	70 43 65 34
EL-SHAMMAH	Amadahomé	70 43 25 85
ADONAI	Agoè-Nyivé	22 50 04 05
CHARITÉ	Agoè-Nyivé	22 25 12 60
N-D DE LOURDES	Agoè	22 55 19 64
EMMAÜS	Rte Mission Tové	96 80 09 12
ESPACE VIE	Agoè Logopé	99 85 89 07
LA BARAKA	Agoè LOGOPE	70 41 44 13
M'BA	Agoè-Légbassito	70 27 81 81
TAKOE	CAP ESSO de Zongo	22 34 03 42
ZOSSIME	Zossimé	70 46 26 64
ST PHILIPPE	Sanguéra	90 67 33 24
VERSEAU	Baguida	22 27 34 53
DE L'EDEN	Aného	70 42 13 98

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Débat

Une dame dit à son mari qu'elle va au village pour voir sa mère malade. Elle part le vendredi et revient le dimanche avec beaucoup de fruits et des provisions soit disant que c'est de la part de sa maman pour son mari et les enfants. Gentillement, le monsieur demanda les nouvelles sur l'état de santé sa belle mère. Selon la femme, elle a du emmener sa mère au centre de santé du village et elle alla mieux. Elle ajouta que sa mama a insisté qu'elle revienne dans quelques jours passer au moins une semaine avec elle.: "Je suis très inquiète pour maman," elle se fondit en larme. "Elle ira mieux" répondit le monsieur d'un ton amoureux. Après il demanda à sa femme poliment de faire rentrer les choses à la cuisine. A son grand étonnement madame vit sa mère entrain de faire la cuisine, et apparemment la belle mère était là depuis vendredi. Imaginez un peu! La dame étonnée, choquée et confuse resta muette à la porte. Alors que faire? Faut il rentrer dans la cuisine ou aller rejoindre son mari dans la chambre? Comment pouvez vous résoudre ce problème??? Votre humble opinion serait la bienvenue.

Blagues

Pendant l'accouchement, les femmes souffrent trop. Tout récemment, les accoucheuses ont décidé d'attacher les testicules de l'homme avec une corde qu'on remet à la femme pour qu'elle puisse tirer lors des contractions afin de partager la douleur avec son homme. La rumeur court qu'on veut voter cette loi d'ici peu.

Il y'a un monsieur qui est arrivé au tribunal avec sa femme. Le juge leur demande ce qui ne va pas. ils disent qu'ils* veulent divorcer. Le juge leur dit: hayiii vous avez trois enfants et vous voulez divorcer ? comment allez vous les repartir ? qui prendra deux et l'autre, un. Le monsieur et sa femme se consultent rapidement et disent au juge : ok on a compris. On va faire un enfant pour compléter...ça fera 4 enfants. Comme ça on va divorcer facilement. 9 mois après la femme accouche de jumeau. Imaginez la suite de cette histoire

Un aveugle rend visite à une sœur en Christ. Celle-ci, le sachant aveugle, sort de la douche nue, s'assoit dans son divan, jambes écartées, passant de la pommade sans se soucier de son visiteur. Elle demande alors à l'ami : quel bon vent t'amène ? il répond : je suis venu te dire que j'ai subi une opération chirurgicale et je vois bien maintenant. Imagine la suite.

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Littérature togolaise

Crise sanitaire oblige, la Foire Internationale du Livre de Lomé s'adapte

Événement d'envergure internationale, la Foire Internationale du Livre de Lomé (FI2L) a pour objectif principal de combler un vide existant dans le domaine du livre au Togo. Cette année, la Foire internationale du livre de Lomé est prévue du 11 au 14 novembre 2020. Et, cette édition se déroulera essentiellement en ligne.

Placée sous le thème : « le livre à l'ère du numérique », la FI2L se déroulera dans le contexte particulier de la pandémie de la Covid-19 qui oblige les Etats et leurs populations à prendre des mesures drastiques limitant les déplacements et les contacts entre personnes. Circonstance exceptionnelle, la FI2L s'adapte. Aussi l'édition 2020 aura-t-elle la particularité d'être virtuelle

pour l'essentiel des activités retenues. Cependant, la Foire internationale du livre de Lomé est un cadre de rencontres et d'échanges qui exige en temps normal, d'accueillir des délégations d'acteurs du livre venues de l'étranger qui se frottent à leurs confrères et consœurs togolais ainsi qu'aux nombreux visiteurs que mobilise l'événement chaque année. Justement, aucune délégation étrangère ne sera invitée à



Le logo de la FI2L

Lomé à la présente édition. Tous les acteurs du livre résidant hors du territoire togolais seront mobilisés pour une participation virtuelle à travers l'animation de conférences, panel de discussions, atelier de formations, etc. Au programme, des expositions

itinérantes seront planifiées et uniquement ouvertes aux maisons d'éditions, librairies, associations de promotion littéraire. Aussi est-il prévu des espaces propices au respect de la distanciation sociale et permettant de minimiser à suffisance les risques de

contamination. Par exemple un public réduit à vingt-cinq (25) au maximum lors des conférences, panel de discussions, formations, sera requis dans les locaux du club Le Littéraire à Lomé. Les activités seront en tout cas diffusées en ligne.

La quatrième édition de la FI2L 2020 est ouverte à tous les acteurs du livre, togolais comme étrangers qui pourront prendre part aux diverses activités soit à distance (acteurs étrangers et togolais résidant à l'étranger), soit en présentiel (acteur togolais dans la limite de 25 participants par activité).

N.E.

Emission littéraire / « Randonnée » sur Kanal Fm « Toute société a pour objectif de se reproduire en conditionnant les individus », déclare Kossi Efoui

De retour dans son pays natal, dans le cadre d'un chantier théâtral, après près de trente années passées en Occident, Kossi Efoui a été l'invité de l'émission littéraire « Randonnée » de 26 septembre dernier.



Dr Anoumou Amekudji, Kossi Efoui (au milieu) et Yolande Sokpoh (chroniqueuse à Randonnée)

Présentée par l'universitaire Dr. Anoumou Amekudji, l'émission « Randonnée » est une rencontre de la littérature grâce aux écrivains invités, aux analyses, aux critiques et aux différentes chroniques. De passage dans cette émission, Kossi Efoui s'est

ouvert aux auditeurs à travers des fructueux échanges. Auteur de plusieurs ouvrages comme « Récupérations », « L'ombre des choses à venir », « Volatiles », « L'entre-deux rêves de Pitagaba conté sur le trottoir de la radio », « Concessions », « Solo d'un revenant », ou encore

« Carrefour », Kossi Efoui est un dramaturge franco-togolais qui n'est plus à présenter. Retrouver sa terre natale après plusieurs années passées à l'étranger peut-être une sensation forte et unique. C'est le cas pour cet auteur d'origine togolaise une fois que

ses pieds ont foulé à nouveau le sol togolais. « C'est avec beaucoup de joie que j'ai rejoint mon pays. C'est le réveil de multiples sensations que la mémoire a enregistrées. J'ai retrouvé l'atmosphère sonore des quartiers et le chant des vendeurs », témoigne-t-il.

Plusieurs thématiques ont été au cœur de son passage dans l'émission « Randonnée ». Notamment, qui peut être considéré comme un écrivain, le rôle d'un écrivain dans une société africaine actuelle et ce que fait est la thématique des différentes œuvres de l'auteur en question.

Outre le projet pour lequel il est rentré au Togo, Kossi Efoui a fait la rencontre de certains auteurs togolais au centre culturel « Hakuna Matata » à Lomé. D'après lui, il y a quand même une évolution dans la littérature togolaise. « J'ai été heureux que la rencontre se soit déroulée à Hakuna Matata, j'ai pu comprendre qu'il y a d'autres lieux aussi qui s'ouvrent et qui sont des lieux culturels. Et, je suis très heureux de cela, qu'on ne soit pas systématiquement soumis au bon vouloir des certains lieux comme les centres culturels d'antan », atteste Kossi Efoui.

La naissance des nouvelles maisons d'édition l'a encore

plus émerveillé. « Je voudrais souligner ma joie de cette évolution-là. Dans nos échanges, j'ai pu remarquer l'apparition de nouvelles choses comme les maisons d'édition, qui n'existaient pratiquement pas quand moi je suis parti », poursuit-t-il.

Si le romancier, dramaturge et scénariste Efoui Kossi n'a pas de public cible en écrivant, il a toutefois un thème principal autour duquel tournent toutes ses œuvres. « On a tous nos obsessions. La mienne c'est toute forme d'enfermement. Tout individu part d'une forme de conditionnement selon la société dans laquelle il vit. Toute société a pour objectif de se reproduire en conditionnant les individus », nous explique Kossi Efoui.

Kossi Efoui fait partie d'une génération d'auteurs africains qui interrogent l'Afrique et ses habitants sur leur identité. Plusieurs prix internationaux couronnent ses œuvres. En 1989, il reçoit le « Grand Prix Tchicaya U Tam'si » du concours théâtral interafricain pour sa pièce « Le carrefour ». En 2002, le « Grand Prix littéraire de l'Afrique Noire » lui est décerné pour son œuvre « La fabrique de cérémonies ».

Nadia Edodji

LIRE

« La peste » d'Albert Camus. Ed Gallimard. 1947 Pp 206-207

« ...Rieux eut à peine le temps de penser que le Père côtoyait l'hérésie que l'autre reprenait déjà, avec force, pour affirmer que cette injonction, cette pure exigence, était le bénéfice du chrétien. C'était aussi sa vertu. Le père savait que ce qu'il y avait d'excessif dans

la vertu dont il allait parier choquerait beaucoup d'esprits, habitués à une morale plus indulgente et plus classique. Mais la religion du temps de peste ne pouvait être la religion de tous les jours et si Dieu pouvait admettre, et même désirer, que l'âme se repose et se réjouisse dans les temps de bonheur, il la voulait excessive dans

les excès du malheur. Dieu faisait aujourd'hui à ses créatures la faveur de les mettre dans un malheur tel qu'il leur fallait retrouver et assumer la plus grande vertu qui est celle du Tout ou Rien. Un auteur profane, il y avait des siècles de cela, avait prétendu révéler le secret de l'Église en affirmant qu'il n'y avait pas de Purgatoire. Il sous-

entendait par-là qu'il n'y avait pas de demi-mesures, qu'il n'y avait que le Paradis et l'Enfer et qu'on ne pouvait être que sauvé ou damné, selon ce qu'on avait choisi. C'était, à en croire Paneloux, une hérésie comme il n'en pouvait naître qu'au sein d'une âme libertine. Car il y avait un Purgatoire. Mais il était sans doute des époques où

ce Purgatoire ne devait pas être trop espéré, il était des époques où l'on ne pouvait parler de péché véniel. Tout péché était mortel et toute indifférence criminelle. C'était tout ou ce n'était rien. Paneloux s'arrêta, et Rieux entendit mieux à ce moment, sous les portes, les plaintes du vent qui semblait redoubler au dehors... »

Nouveau gouvernement

Victoire Tomégah-Dogbé : « la préservation de l'environnement et l'anticipation des crises environnementales futures seront au cœur de notre action »

Le nouveau gouvernement du Togo dirigé par le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé promet de mettre au cœur de ses actions, les préoccupations liées à l'environnement. Cela ne peut pas en être autrement, puisque nous vivons à une époque où les défis majeurs sont d'ordre sécuritaire, mais aussi et surtout d'ordre écologique.



Victoire Tomégah-Dogbé

Le Togo à l'instar des autres pays membres des Nations unies fait face à des agressions de plus en plus importantes de son environnement. Les problèmes auxquels l'on assiste proviennent des modes de production et de consommation. À travers ses activités, l'Homme détruit la planète terre qui est sa seule garantie de subsistance. Les grandes menaces environnementales aujourd'hui sont : le problème d'assainissement, la pollution plastique, la pollution de l'air, la perte

accélérée de la biodiversité, et surtout, les changements climatiques.

La dernière fait l'objet d'une préoccupation accrue ces dernières années. Si l'on ne prend pas des mesures pour faire baisser suffisamment la température du globe avant la fin du siècle, les effets néfastes auxquels l'on assiste déjà risquent de se multiplier. Aucun gouvernement ne peut donc rester à l'écart de ce mouvement d'ensemble mondial. D'ailleurs, conformément à l'article 14 de l'Accord de Paris sur le climat, le Togo a lancé il y a

quelques jours, la révision de ses Contributions déterminées au niveau national (CDN).

Bien que faisant partie des plus petits pollueurs, notre pays compte jouer sa partition dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il n'est donc pas surprenant que dans sa Déclaration de politique générale (DPG), le nouveau gouvernement de madame Tomégah-Dogbé évoque le sujet. « La crise de la Covid-19 nous montre, une fois de plus, à quel point il est nécessaire d'anticiper les crises futures, qu'elles soient sanitaires ou écologiques », a-t-elle déclaré vendredi dernier devant les députés.

Les scientifiques sont d'accord sur le fait que si rien n'est fait pour remédier à la situation déplorable actuelle de la planète, le monde risque de connaître à l'avenir, d'autres urgences de santé publique aussi graves que le coronavirus, peut-être même plus dangereux. Le coronavirus est une zoonose, c'est-à-dire une maladie qui a réussi à muter de l'animal pour s'adapter à l'organisme humain. Cela est arrivé parce que la perte de la biodiversité amène certains micro-organismes dont les

abris naturels se trouvent dans la nature, à chercher d'autres refuges. Et ces refuges sont des animaux sauvages ou domestiques. À partir de ceux-ci, la propagation du virus dans la population humaine devient facile. Les dirigeants doivent donc faire de la protection de l'environnement une priorité.

« La préservation de l'environnement et l'anticipation des crises environnementales futures seront au cœur de notre action », promet Victoire Tomégah-Dogbé. C'est une réalité dont l'on ne peut plus faire économie dans la définition des politiques publiques. Dans le gouvernement actuel, l'on note la nomination d'un nouveau ministre de l'Environnement au nom de Katari Folly-Bazi, en remplacement du professeur David Wonou Oladokun. Ce dernier était sur une très bonne lancée. Beaucoup d'acteurs du secteur ont regretté son départ de ce ministère alors qu'il vient d'y passer à peine une année. Son successeur devra convaincre. Les défis sont grands et le temps presse. Monsieur Folly-Bazi devrait se mettre immédiatement au

travail, comme l'a exprimé vendredi dernier la cheffe du gouvernement : « place au travail ». Des dossiers brûlants l'attendent : la lutte contre l'érosion côtière. Il est vrai qu'un ministère est dédié à la protection côtière, mais, le Programme de gestion du littoral ouest-africain (Waca) initié par la Banque mondiale et qui vise à contrecarrer les impacts de l'avancée de la mer, est piloté jusqu'ici par le ministère de l'Environnement. De plus, même si ce problème est accentué par la construction d'infrastructures le long de la côte, sa principale cause est l'élévation du niveau des océans, due à la fonte des glaciers, elle-même due à l'élévation de la température sur le globe.

Autres dossiers importants : la soumission des CDN révisés d'ici le 31 décembre 2020, la conduite à succès du Programme national de reboisement (PNR 2017-2021) qui permettra de restaurer à l'horizon 2030, 1,4 million d'hectares de paysages déboisés et dégradés. Sans oublier l'épineuse question du marché carbone que les pays en développement ne doivent pas négliger.

Edem Dadzie

Biodiversité

« Pas un seul objectif d'Aichi ne sera pleinement atteint », déplore Elisabeth Mrema

Les pays parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) ont adopté en 2010 les objectifs d'Aichi sur la biodiversité. Au nombre de 20, ils devraient permettre la préservation des espèces et lutter contre la déforestation à l'horizon 2020. À l'heure du bilan, c'est plutôt la déception. Selon Elisabeth Mrema, secrétaire exécutive de la CDB, « Pas un seul objectif d'Aichi ne sera pleinement atteint ».

Ces déclarations ne sont pas du tout de nature à encourager les acteurs engagés dans la protection de l'environnement. Il est dommage de constater que les Etats prennent des engagements en faveur d'un problème aussi sérieux, qui met en jeu l'avenir de l'humanité, et n'en font rien. Malgré quelques progrès, les objectifs d'Aichi qui vont de l'arrêt de l'extinction des espèces à la réduction de la pollution et à la

préservation des forêts, ont connu un échec.

« Si vous regardez le tableau de bord, comme un bulletin scolaire, le plus élevé est inférieur à 30% des progrès », affirme Elisabeth Mrema.

« Nous avons échoué », confirme-t-elle. En 2021 se tiendra en Chine, la 15e conférence des parties à la CDB. Ce sera une nouvelle occasion pour les pays de tirer leçon de cet échec pour mieux organiser la lutte afin d'atteindre des



Elisabeth Mrema

résultats. En tout cas, face à la destruction importante de la biodiversité constatée ces dernières années, ils n'ont pas du tout le choix. Selon madame Mrema, un nouveau cadre post-2020

est en cours d'élaboration. « Nous ne demandons pas de réinventer la roue. La mise en œuvre devrait donc pouvoir commencer immédiatement », assure-t-elle.

Pour créer une dynamique en faveur de cette nouvelle façon de vivre avec la nature, le président de l'Assemblée générale des Nations unies a convoqué un sommet sur la biodiversité, où les dirigeants mondiaux sont censés déclarer les engagements de leurs pays envers la nature et un cadre pour la biodiversité après 2020. La rencontre connaîtra la participation du secteur privé et mettra en évidence la sensibilisation des participants à l'agriculture et la manière d'encourager plus efficacement l'agriculture en accord avec la préservation de la biodiversité.

TM et ONU Info

TAUX: 0%



* Offre soumise à conditions

Oxy Conseil

**Pour une belle rentrée
scolaire et un avenir assuré !**

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2020

Disponible en **24 heures**



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>



TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



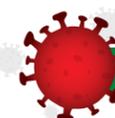
* Jours ouvrés



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



ENSEMBLE
CONTRE LE COVID-19



STOP COVID-19